

## Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 5 juin 2018

### Membres présents et excusés:

|  |   |
|--|---|
| <b>Personnels enseignants:</b>                           | SCHAERER Anne                               |
| WEYER Denis Directeur                                    | DAMAJ Aude                                  |
| LEDUC-ALBRECHT Monique                                   | MAHJOURS Naïma                              |
| STUCK Véronique  | LOUIS Karine                                |
| BIGOT Jean   | DUCROCQ Caroline                            |
| PATRY Lydie  | LEPEER Audrey                               |
|  | LOOS Laura                                  |
|  |   |
| <b>Intervenants en religion:</b>                         | <b>Absents excusés:</b>                     |
|  | M. L'Inspecteur de L'Education Nationale    |
|  | HESTIN Dominique                            |
| <b>Représentants de la Mairie:</b>                       | SIPP Camille                                |
| STAMILE Umberto Maire de la Ville de Guémar              | MUNZER Charlotte                            |
| MESSA Claudine Adjointe au Maire                         | FUHRMANN Christine Intervenante en Allemand |
|  | HEINRICH Sophie Intervenante en religion    |
| <b>Membres de la commission scolaire:</b>                | HUBER Rose-Anne Intervenante en religion    |
| RAPP Véronique Conseillère municipale                    | BEYSANG Nicole ATSEM                        |
| LEFORT Martine Présidente de l'Association "Les Roseaux" | DE VIVEIRO Elodie ATSEM                     |
|  | STOESSEL Maryline AESH                      |
|  |   |
| <b>Parents délégués et suppléants:</b>                   | <b>Absent non excusé:</b>                   |
| RUPP Carole  | WERTENBERG Yves Parent d'élève              |
| MAULER Aurélie   |   |

**Introduction.** Le Directeur souhaite la bienvenue à tous les membres présents à ce 3ème Conseil d'école de l'année, année qui a été bien particulière. Le Directeur appelle chacun à maîtriser ses propos afin que le débat soit serein et les échanges féconds.

### 1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Ecole du 27 mars 2018.

### 2. Les activités du 3<sup>ème</sup> trimestre

- 4 avril 2018: CP/CE1 et CE2/CM1. Dernière animation "tennis de table". Nous remercions le Cercle Saint-Sébastien de Bergheim pour cette animation et les deux tables de ping-pong "usagées". Merci aussi à la Ville de Guémar qui s'est chargée du déménagement.

- Distribution du journal scolaire de l'année. Les dons se sont élevés à la somme de 1065,50€. L'argent récolté sera comme toujours réparti au prorata des classes entre la maternelle et les

classes élémentaires. Cette somme servira comme toujours à des achats pour améliorer le cadre de vie des enfants, au soutien des projets ou à soulager la charge financière des familles lors des sorties.

- 9 mai 2018: Permis piéton pour le CE2/CM1. Un gendarme de Ribeauvillé a fait passer ce permis aux élèves de la classe. La remise des prix reste à faire.

- 25 mai 2018: Début du cycle de 4 séances de Mini-tennis à destination de la classe de MS/GS. Un grand merci au Tennis-Club et à tous les adultes qui, par leur présence, permettent cette activité.

- 28 mai 2018: CE2/CM1 Défi lecture. La rencontre s'est déroulée à Guémar. Une classe de Ribeauvillé y participait. Merci aux parents pour la tenue des stands.

- 31 mai 2018: Sortie maternelle à la ferme pédagogique Rhinau. Le bus a été payé par la ville et l'Association "Les Roseaux" a subventionné la sortie par un don de 300€. Merci à eux.

- 1er juin 2018: "Ecole et Cinéma": E.T. Les 3 classes élémentaires ont assisté à la projection, le film parle encore aux enfants.

- A venir:

- 7 juin 2018: Maternelles Défi lecture avec Ostheim.

- 12 juin 2018: Maternelles Rencontre d'athlétisme à Illhaeusern.

-14 juin 2018: MS-GS Vernissage de l'exposition réalisée dans le cadre du projet PAC.

-19 juin 2018: Défi lecture CM1-CM2 à Ostheim.

- 21 juin 2018 l'après-midi: Prévention routière pour les CM1-CM2.

- 26 juin 2018: Sortie à la Montagne des Singes des classes élémentaires. Le matin marche d'approche à partir d'Orschwiller, l'après-midi visite du Parc. L'Association "Les Roseaux" et la Coopérative scolaire subventionnent cette sortie.

- 28 juin 2018: - Echange CP/GS

- Journée d'accueil des élèves arrivant d'autres école à la rentrée.

- Présentation de l'Ecole de Musique à toutes les classes.

- 29 juin 2018: Ecole et Cinéma pour les classes élémentaires: "Adama".

- 3 juillet 2018: Traditionnelle sortie pédestre des classes élémentaires autour de Guémar.

### **3. Effectifs de la rentrée 2018/2019.**

|             |          |          |          |                          |          |          |           |           |           |                          |            |
|-------------|----------|----------|----------|--------------------------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|--------------------------|------------|
| <b>2018</b> | PS<br>14 | MS<br>18 | GS<br>21 |                          | CP<br>19 | CE1<br>7 | CE2<br>12 | CM1<br>11 | CM2<br>20 |                          |            |
| <b>2019</b> |          |          | -1       |                          | -2       | +1       |           | -3        | +1        |                          |            |
|             | 14       | 18       | 20       | <b>52</b><br><b>(-6)</b> | 17       | 8        | 12        | 8         | 21        | <b>66</b><br><b>(+3)</b> | <b>118</b> |

Les effectifs fluctuent tous les jours.

La configuration des classes au 5 juin pour la maternelle est la suivante:

Madame Leduc-Albrecht: 14 PS + 12 MS = 26 élèves

Madame Stuck: 6 MS + 20 GS = 26 élèves

La moyenne section est "coupée" d'après la date de naissance (mars 2014)

Pour les classes élémentaires, la seule certitude c'est qu'il y aura trois classes.

En l'état actuel des effectifs 3 répartitions sont envisagées:

M. Hestin: 17 CP = 17 élèves

M. Weyer: 8 CE1 + 12 CE2 = 20 élèves

M. Bigot: 8 CM1 + 21 CM2 = 29 élèves

M. Hestin: 17 CP + 8 CE1 = 25 élèves

M. Weyer: 12 CE2 + 8 CM1 = 20 élèves

M. Bigot: 21 CM2

M. Hestin: 17 CP + 6 CM2 = 23 élèves

M. Weyer: 8 CE1 + 12 CE2 = 20 élèves

M. Bigot: 8 CM1 + 15 CM2 = 23 élèves

Il revient au Directeur de répartir les classes. Le choix ne sera définitivement arrêté qu'à la fin de l'année et pourra être remis en cause le jour de la rentrée à la vue des effectifs réellement constatés.

#### **4. Projet d'Ecole.**

Le projet d'école couvre la période 2014-2018. Pour l'année prochaine, nous attendons les directives académiques.

#### **5. Le livret scolaire unique.**

Après une première année de mise en place du livret scolaire unique qui suit les enfants du CP jusqu'en 3<sup>ème</sup>, le Conseil des Maîtres a décidé de ne faire que 2 bulletins l'année prochaine et donc de s'aligner sur la périodicité du Collège. De trimestriel, le bulletin devient semestriel.

#### **6. Préparation de la rentrée scolaire 2018-2019.**

Les fournitures scolaires: comme toujours les listes de matériel seront données aux élèves en fin d'année.

La cotisation des familles. Pour les maternelles, elle reste à 20 € et pour les classes élémentaires elle reste à 17 €, s'ajoute pour les classes concernées le prix des fichiers.

La rentrée des classes est fixée au lundi 3 septembre 2018.

Les réunions parents-enseignants de rentrées sont fixées comme suit :

Jeudi 6 septembre à 18h30 pour les classes élémentaires et à 20h pour les classes maternelles.

L'école fonctionnera sur 4 jours: lundi, mardi, jeudi, vendredi. La classe se déroulera le matin de 8h à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h.

L'APC sera organisé de 11h30 à 12h les lundis, mardis et jeudis au 1<sup>er</sup> trimestre, les lundis et jeudis pour les 2 trimestres suivants.

La ville de Guémar organisera l'accueil dès 7h30.

Certains centres de Périscolaire seront ouverts le mercredi, les TAP n'existeront plus.

Le Directeur remercie chaleureusement Mme Lefort pour son investissement pour l'école de Guémar durant de nombreuses années en tant que parent d'élèves. Il loue son dynamisme et son engagement en tant que Présidente de l'Association des Roseaux et la cordialité des rapports qu'elle a entretenus avec l'école. "C'était toujours un plaisir de vous recevoir".

Madame Lefort loue le travail de l'école et dit son plaisir d'avoir assumé cette fonction et d'avoir ainsi pu par les différentes actions menées, améliorer le cadre de vie des enfants et permettre à l'école de conduire ses projets.

Elle lance un appel aux parents afin qu'ils viennent prendre la place des sortants au sein de l'Association "Les Roseaux" afin que celle-ci puisse perpétuer son œuvre pour les enfants de Guémar.

Le Directeur tient à saluer tout spécialement les collègues quittant l'école: Mlle Patry à qui il souhaite pleine réussite dans sa nouvelle affectation à Sainte-Marie aux Mines et à Mme Munzer encore en attente de son affectation.

## **7. La voix de la commune**

La journée récréative est organisée par la Commune le 18 juillet. Au programme: La Volerie des Aigles le matin, repas à la Canardière et l'après-midi visite du Parc des Cigognes.

Cette journée s'adresse aux enfants du CP à la 6<sup>ème</sup>. Le formulaire d'inscription sera distribué par l'école. Une participation financière sera demandée aux familles.

14 juillet: Inauguration du site rénové de la Canardière.

Le projet de lotissement suit son cours et avance. 49 logements sont prévus.

Les toits de l'école et du gymnase seront refaits cet été.

Le Conseil d'école se termine autour du pot de l'amitié offert par la Ville de Guémar.

La secrétaire:  
Véronique STUCK

Le Directeur:  
Denis WEYER